



Monsieur Dominique JAMME
Directeur des Réseaux
CRE
15, rue Pasquier
75379 Paris Cedex 08

Monsieur le Directeur,

L'Association Française du Gaz naturel pour Véhicules (AFGNV) mobilise les acteurs publics, économiques et industriels pour accompagner le développement de l'usage carburant du gaz naturel (GNV) et du biogaz (bioGNV) en France au bénéfice d'une mobilité durable et compétitive. L'AFGNV représente une filière industrielle de premier plan (voir liste jointe) qui réunit des constructeurs de véhicules, des industriels de différents secteurs, des centres de Recherche et Développement ainsi que des entreprises et des collectivités territoriales. Notre rôle est de représenter la filière auprès des pouvoirs publics, de mobiliser les énergies et savoir-faire de nos adhérents pour en accroître, sans cesse, la performance et enfin, de positionner cette filière industrielle à sa juste place dans l'ambitieux chantier de la transition énergétique pour une croissance verte.

L'usage du carburant gaz, sous sa forme comprimée à 200 bars, s'est développé à la fin des années 90 dans les secteurs du transport urbain de voyageurs et de la collecte des ordures ménagères. Ainsi, et on ne le sait pas forcément, de nombreuses agglomérations, de toutes tailles, utilisent des autobus et des bennes à ordures ménagères fonctionnant au gaz naturel ou au biogaz. Depuis deux ans, nous observons un intérêt croissant du secteur du transport routier de marchandises pour le gaz naturel et le biogaz, carburant qui répond aux nouveaux enjeux de ce secteur en matière de compétitivité économique, de qualité de l'air et de changement climatique.

Deux vecteurs accélèrent significativement l'intérêt de ce dernier secteur pour l'usage carburant du gaz en France. Il s'agit :

- d'une part de l'émergence de la forme liquéfiée du carburant gaz qui permet une autonomie des véhicules qui se rapproche de celle des véhicules Diesel,
- et d'autre part du biogaz, version renouvelable du gaz issu des déchets fermentescibles, dont le gisement potentiel de production ouvre la voie à une mobilité durable dans un cadre vertueux d'économie circulaire et de valorisation de ressources locales. C'est particulièrement vrai pour les véhicules industriels. Avec le biogaz, ces véhicules lourds accèdent à une mobilité « décarbonée » que l'électricité ne peut leur offrir compte tenu des contraintes fortes d'autonomie liées à cette technologie.